

Envoyé en préfecture le 10/02/2025 Reçu en préfecture le 10/02/2025 Publié le

ID: 091-219106176-20250206-PV\_CM\_06022025-AF

# COMMUNE DE TIGERY

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2025 Procès-verbal de la séance

Date de convocation: 31 janvier 2025

Date d'affichage de la convocation : 31 janvier 2025 Date d'affichage du compte-rendu : 10 février 2025

#### Nombre de conseillers

Élus: 27

En exercice : 27 Présents : 17 Pouvoirs : 05

L'an deux mille vingt-cinq, le six février, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Germain DUPONT, Maire.

**Présents**: Luc DINO, Germain DUPONT, Cédric TOUCHAIS, Christiane MAILLARD, Stéphane SOL, Sabrina VUMI, Amina MEKKID-TIMSI, Alain BAUDU, Alexis DELRIU, Magali CHAPET, Gérard NEPPER, Antoine ROBERT, Dilara SAPIN, Séverine TERRÉ, Pascal LETERRIER, Mélanie LLOPIS Y CIRERA, Rosalie SIMEONI-HUYNH.

Absents: Samy MEROUCHI donne pouvoir à Antoine ROBERT, Sabine TAMIN donne pouvoir à Germain DUPONT, Abdelhakim KADDOUR donne pouvoir à Cédric TOUCHAIS, Philippe MUSSEAU donne pouvoir à Mélanie LLOPIS Y CIRERA, Hermine RAKOTOMALALA donne pouvoir à Sabrina VUMI.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil municipal, Monsieur Stéphane SOL a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

## ORDRE DU JOUR

I Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024. Il Projets de délibérations

- POINT N°1: principe d'acquisition par la commune de Tigery d'une parcelle de terrain appartenant à l'EPA Sénart pour la construction d'un équipement communal de type salle des fêtes.
- POINT N° 2 : autorisation de déposer une demande de subvention auprès de la SDJES dans le cadre de la réhabilitation des cours d'écoles « actives et sportives ».
- POINT N° 3: rapport sur les orientations budgétaires 2025.

III - Rendu-compte des Décisions et Arrêtés pris par le Maire du 10 décembre 2024 au 27 janvier 2025.

IV – Questions diverses



Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID: 091-219106176-20250206-PV\_CM\_06022025-AR

## COMMUNE DE TIGERY

Ouverture de la séance du Conseil municipal à 20h00, Monsieur Stéphane SOL est désigné comme secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

#### I. Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 19 décembre 2024

Le procès-verbal de la séance du jeudi 19 décembre 2024 est adopté à l'unanimité par les élus présents et représentés et n'appelle aucune observation.

### II. Délibérations à l'ordre du jour :

- **Délibération n° 2025-01**: principe d'acquisition par la commune de Tigery d'une parcelle de terrain appartenant à l'EPA Sénart pour la construction d'un équipement communal de type salle des fêtes.
- **Délibération n° 2025-02** : autorisation de déposer une demande de subvention auprès de la SDJES dans le cadre de la réhabilitation des cours d'écoles « actives et sportives ».
- Délibération n°2025-03: rapport sur les orientations budgétaires 2025.

III - Rendu-compte des Décisions et Arrêtés pris par le Maire du 10 décembre 2024 au 27 janvier 2025.

\*\*\*\*\*\*

#### **DELIBERATION N° 2024-01**

OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE L'EPA POUR LA CONSTRUCTION DE LA SALLE DES FÊTES « JEAN CROSNIER »

(ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°37/2020 DU 12 OCTOBRE 2020)

**RAPPORTEUR: Germain DUPONT** 

VU le Code Général de la propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 1111-1; VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-29 et suivants;

VU l'avis de la commission générale en date du 30 janvier 2025,

**CONSIDERANT** qu'en date du 12 octobre 2020, la commune de Tigery avait approuvé le principe d'acquisition du terrain appartenant à l'EPA Sénart, extrait de la parcelle cadastrée Al n°27, sis rue du Parc des Vergers (ZAC des Fossés-Neufs), d'une superficie de 2 100m², moyennant un prix de vente de 10 000 euros, pour la construction d'un équipement communal d'une surface d'environ 400 m² SDP de bâtiment et environ 50 places de stationnement en surface :

**CONSIDERANT** l'autorisation d'intervention pour travaux de l'EPA Sénart, en date du 04 avril 2024, et la nouvelle demande de permis de construire déposée le 13 mai 2024, pour la construction d'une salle des fêtes d'une superficie de 458 m² SDP sur l'espace cadastré Al n°38 pour une contenance de 3 061 m²;

CONSIDERANT la proposition de cession foncière de l'EPA Sénart par courrier en date du 14 janvier 2020 ;



## République Française - Dépa

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID: 091-219106176-20250206-PV\_CM\_06022025-AF

# COMMUNE DE TIGERY

LE CONSEIL MUNICIPAL, AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE SON RAPPORTEUR ET, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ :

ABROGE la délibération n°37/2020 en date du 12 octobre 2020.

**APPROUVE** le principe d'acquisition de la parcelle Al n° 38, issue de la découpe de la parcelle Al n° 27 appartenant à l'EPA Sénart, d'une surface de 3061 m², pour un montant de 10 000 euros.

**AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### **DELIBERATION N° 2025-02**

OBJET: AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SDJES DANS LE CADRE

**DE L'APPEL A PROJETS « GENERATION 24 »** 

**RAPPORTEUR: Germain DUPONT** 

VU le code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDERANT** la possibilité pour la commune de Tigery de présenter des dossiers d'investissement aux services de l'Etat, afin de bénéficier de l'attribution de subventions au titre de l'année 2025 ;

**CONSIDERANT** l'appel à projets « Génération 2024 », dont l'axe 2 piloté par la DRAJES/SDJES porte sur l'aménagement des cours d'écoles « actives et sportives » ;

**CONSIDERANT** le projet de rénovation des cours des groupes scolaires, afin de répondre à l'objectif national de permettre aux élèves la pratique d'activités physiques de 30 minutes au quotidien ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE SON RAPPORTEUR ET, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ,

**ARTICLE 1er : AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat portant sur le projet de rénovation des cours des écoles.

**ARTICLE 2 : PRECISE** que cette opération a un cout estimé de 30.000 € HT, qui serait financée à hauteur de 20% minimum par le budget d'investissement de la commune.

**ARTICLE 3**: **PRECISE** que les travaux liés à cette opération sont envisagés durant la période de congés d'été 2025.



Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID: 091-219106176-20250206-PV\_CM\_06022025-AR

## COMMUNE DE TIGERY

**DELIBERATION N° 2025-03** 

**OBJET: RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2025** 

**RAPPORTEUR: Stéphane SOL** 

**VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2312-1 et D. 2312-3

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), et notamment les articles 107-II-40 et 50,

**VU** le décret 2016-841 du 24 juin 2016 précisant le contenu et les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientations budgétaires,

VU le règlement intérieur du Conseil municipal de TIGERY,

VU l'avis favorable de la commission générale du 30 janvier 2025,

**CONSIDERANT** l'obligation pour les communes d'organiser un débat sur les orientations budgétaires dans un délai de 10 semaines précédant le vote du budget,

**CONSIDERANT** que le débat d'orientations budgétaires doit s'appuyer sur un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

CONSIDERANT que ce rapport doit donner lieu à un débat et faire l'objet d'un vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL, AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE SON RAPPORTEUR ET, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ,

**PREND ACTE** du débat d'orientations budgétaires, sur la base du rapport d'orientations pour le budget 2025 de la commune de TIGERY annexé à la présente.

III - Rendu-compte des Décisions et Arrêtés pris par le Maire du 10 décembre 2024 au 27 janvier 2025.

### Arrêtés 2024:

		Arrêté temporaire portant autorisation de travaux pour la société ZIPPER
11/12/2024	108/2024	PUB pour le remplacement de 4 abris voyageurs à compter du 16 décembre
		et jusqu'au 21 décembre 2024

#### Arrêtés 2025:

		Arrêté permanent portant autorisation d'occupation du domaine public
02/01/2025	001/2025	pour la société TERIDEAL dans le cadre de travaux d'étude et de diagnostic
		des réseaux d'assainissement pour le compte de GPS



Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID: 091-219106176-20250206-PV\_CM\_06022025-AR

## COMMUNE DE TIGERY

02/01/2025	002/2025	Arrêté permanent portant autorisation d'occupation du domaine public, pour la société CHADEL, dans le cadre de l'entretien du patrimoine arboré pour le compte de GPS
02/01/2025	003/2025	Arrêté permanent portant autorisation d'occupation du domaine public pour la société PRETTRE, dans le cadre de l'entretien des espaces verts pour le compte de GPS
02/01/2025	004/2025	Arrêté permanent portant autorisation d'occupation du domaine public pour la société VOISIN, dans le cadre de travaux d'espaces verts pour le compte de Grand Paris Sud
02/01/2025	005/2025	Arrêté temporaire portant autorisation de travaux d'acheminement de câblage électrique en aérien au-dessus de la rue de la Bergerie pour les besoins du chantier de construction LTE à compter du 06 janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025
02/01/2024	006/2025	Arrêté permanent portant autorisation d'occupation du domaine public pour les bailleurs de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud intervenant sur le territoire
02/01/2024	007/2025	Arrêté temporaire portant autorisation de travaux pour la société PRETTRE, dans le cadre de travaux de plantations mandatés par l'EPA Sénart, du 09 au 24 janvier 2025, rues du Commandant Maurice Lissac et route de Lieusaint
02/01/2025	008/2025	Arrêté temporaire portant autorisation de travaux pour la société BIR, dans le cadre de travaux de remplacement de regard pour paragel situé 19 route de Sénart à compter du 06 janvier 2025
02/01/2024	009/2025	Arrêté temporaire portant autorisation d'occupation du domaine public pour la société DEMENAGEURS BRETONS pour le stationnement d'un camion de déménagement au 1 rue Jean-Pierre NAVE le 09 janvier 2025
02/01/2025	010/2025	Arrêté permanent portant autorisation du domaine public de Tigery, pour les entreprises mandatées par la régie Eau Grand Paris Sud
02/01/2025	011/2025	Arrêté temporaire portant autorisation de travaux de mise en conformité de l'assainissement du 6 rue Victor Schoelcher pour la société ABTP du 10 au 14 février 2025
08/01/2025	012/2025	Arrêté permanent portant autorisation d'occupation du domaine public pour la société EIFFAGE, dans le cadre des interventions sur l'éclairage public pour le compte de Grand Paris Sud
10/01/2025	013/2025	Arrêté portant délégation de signature du Maire à Mathilde CHEVALIER - responsable du service population
14/01/2025	014/2025	Arrêté règlementant le bon déroulement des cérémonies de mariages - charte de bonne conduite
23/01/2025	015/2025	Arrêté temporaire portant autorisation d'occupation du domaine public pour la livraison de bois au 02 mât de Misaine le 06 février 2025 par la société REGIONAL EXPRESS
27/01/2025	016/2025	Arrêté temporaire portant autorisation de travaux pour la société EUROVIA pour la reprise de voirie route de Corbeil et rue du Capitaine Roland Deplanque le 04 février 2025



Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID: 091-219106176-20250206-PV\_CM\_06022025-AR

# COMMUNE DE TIGERY

### Décisions 2024:

2024-31	20/12/2024	Modification de la régie d'avances du CCAS de Tigery (RA 85)
2024-32	20/12/2024	Modification de la régie de recettes du CCAS de Tigery (RR 84)

### Décisions 2025:

2025-01 23/01/2025 Création d'une provision pour créances douteuses - Exercice 2024		2025-01	23/01/2025	Création d'une provision pour créances douteuses - Exercice 2024
---	--	---------	------------	--

### IV Questions diverses / points divers :

Pascal LETERRIER demande si des travaux de nettoyage peuvent être réalisés sur le chemin qui longe le champ Rue du Lac (envahissement de ronces et de lierre). Monsieur le Maire lui répond que les travaux sont budgétés mais qu'une coupe sera réalisée par les services techniques rapidement.

La Séance est levée à 21h05.

Le secrétaire de séance,

Stéphane So

Le Maire,

Germain DUPONT